



**Extrait du
livre des
délibérations**

**Copie conforme
de
résolution**

Procès-verbal du 14 octobre 2014

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène de Kamouraska, tenue en la salle municipale, au 531, rue de l'Église Sud, le 14 octobre 2014 à 20h00, conformément aux dispositions de la loi et des règlements, et à laquelle étaient présentes les personnes suivantes : Monsieur Claude Lévesque, Monsieur Normand Millette, Monsieur Steeve Santerre et Marc Landry formant quorum sous la présidence de Madame Louise Hémond, maire, on procéda de la façon suivante :

Résolution no:
2014-10-173

DEMANDE D'APPUI CONCERNANT POSTES CANADA

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture ;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue ;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays ;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Normand Millette
Et résolu à la majorité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Sainte-Hélène-de-Kamouraska écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus ;

QUE le conseil municipal de Sainte-Hélène-de-Kamouraska demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Monsieur Steeve Santerre, conseiller municipal, s'est retiré de la discussion concernant cette résolution par souci de transparence.


Louise Hémond, maire



**Extrait du
livre des
délibérations**

**Copie conforme
de
résolution**

Procès-verbal du 14 octobre 2014

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène de Kamouraska, tenue en la salle municipale, au 531, rue de l'Église Sud, le 14 octobre 2014 à 20h00, conformément aux dispositions de la loi et des règlements, et à laquelle étaient présentes les personnes suivantes : Monsieur Claude Lévesque, Monsieur Normand Millette, Monsieur Steeve Santerre et Marc Landry formant quorum sous la présidence de Madame Louise Hémond, maire, on procéda de la façon suivante :

Résolution no:
2014-10-173

DEMANDE D'APPUI CONCERNANT POSTES CANADA

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture ;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue ;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays ;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Normand Millette
Et résolu à la majorité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Sainte-Hélène-de-Kamouraska écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus ;

QUE le conseil municipal de Sainte-Hélène-de-Kamouraska demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Monsieur Steeve Santerre, conseiller municipal, s'est retiré de la discussion concernant cette résolution par souci de transparence.

Louise Hémond, maire